

La Commission européenne renvoie à l'Autorité l'examen des effets en France de la prise de contrôle de McKesson Europe par Phoenix

Publié le 31 mars 2022

La Commission européenne renvoie à l'Autorité de la concurrence l'examen des effets en France, de la prise du contrôle exclusif de la société McKesson Europe, propriétaire de la société OCP Répartition, par le groupe allemand Phoenix.

La Commission considère l'Autorité comme étant la mieux placée pour analyser les effets de l'opération sur le marché français.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du 31 mars 2022

[Lire le communiqué](#)